



# DIRECTEUR DE L'ECOLE D'ART INTERCOMMUNALE IDBL A DIGNE LES BAINS

## SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique
Référence :	00420014705
Date de dépôt de l'offre :	23 janvier 2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	Temps complet
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	1 <sup>er</sup> septembre 2020
Date limite de candidature :	23 mars 2020
Service d'affectation :	Pôle Culturel

## LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Hte-Provence  
Lieu de travail : 04000 DIGNE LES BAINS

## DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Professeur d'enseignement artistique classe normale, Professeur d'enseignement artistique hors classe
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre

**Descriptif de l'emploi :** Provence Alpes Agglomération recrute pour son école d'art IDBL son directeur. L'école d'art IDBL est un établissement public d'enseignement artistique dans le domaine des arts plastiques et visuels. Elle est ouverte à tous les publics et prodigue son enseignement dans toutes les disciplines inhérentes à ces deux domaines. Elle a également une formation post bac à plein temps de préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique. Elle participe à la diffusion et à la promotion de l'art contemporain et développe des partenariats culturels et éducatifs avec les institutions culturelles. Le directeur devra assurer la gestion administrative, budgétaire, pédagogique et culturelle de l'établissement. (Pour plus d'informations sur ce service [www.idbl.fr](http://www.idbl.fr) ou + 33 (0)4 92 31 34 59)

### **Les missions :**

#### **Administration :**

- Assurer la gestion administrative, budgétaire, (élaborer le budget du service et en suivre l'exécution) pédagogique et culturelle de l'établissement
- Management de l'école et de son personnel, (coordination de l'équipe enseignante, administrative, et technique de l'établissement)
- Assurer la planification, la coordination, l'animation, le pilotage et la gestion de l'ensemble des moyens
- Veille juridique et réglementaire
- Rédiger ou participer à la rédaction des cahiers des clauses techniques nécessaires à la passation des marchés publics et en assurer le suivi

#### **Missions relatives aux enseignements et aux spécificités du service :**

- Garantir la faisabilité des projets de la collectivité : organisation générale du fonctionnement de l'établissement, élaboration du projet d'établissement, définition de ses missions et objectifs et des choix d'orientations structurelles de son développement, organisation des cursus d'enseignement et des programmes d'éducation artistique, organisation des études et suivi des programmes pédagogiques , gestion des emplois du temps etc).
- Développer l'enseignement des arts plastiques et des arts visuels tous publics

- Maintenir et développer la classe préparatoire aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique et assurer la coordination pédagogique de cette formation (élaboration en concertation avec le corps enseignant des modalités d'enseignement, de leurs organisations et déroulements et des contenus pédagogiques et accompagnement et suivi de ces dispositifs, organisation et suivi des jurys de recrutement, des bilans et des évaluations des étudiants de la classe préparatoire).
- Participation aux enseignements de la classe préparatoire dans le cadre des cours de culture générale/histoire de l'art pour l'élaboration et l'accompagnement des commissariats d'expositions (en collaboration avec le FRAC PACA)
- Implication dans les diverses instances professionnelles régionales et nationales : APPÉA (association nationale des classes préparatoires publiques) ANEAT (association nationale des écoles d'art territoriales)
- Conseiller et apporter une assistance technique aux équipes services, élus, direction et aux publics (notamment les étudiants)
- Participer au projet de développement culturel et éducatif du territoire et aux actions qui en résultent en collaboration avec les autres acteurs de la collectivité

**Actions culturelles :**

- Assurer la promotion et diffusion de l'art contemporain au sein de l'établissement et sur le territoire d'agglomération en complémentarité aux enseignements dispensés par l'établissement et en collaboration avec les acteurs culturels du bassin d'agglomération, de la communauté d'agglomération, du département et de la région : commissariats d'expositions, élaboration du programme culturel de l'établissement et élaboration et communication de son contenu : expositions, cycles de conférences, artistes intervenants (workshops), voyages d'étude, résidences etc.)
- Mise en place, (élaboration des contenus et des actions) et suivi des partenariats conventionnés entre l'école d'art intercommunale de Digne les Bains et les divers acteurs culturels et éducatifs de la communauté d'agglomération, du département et de la région (Fonds Régional d'Art Contemporain Provence Alpes Côte d'Azur, CAIRN centre d'art, Musée Gassendi, école supérieure d'Art d'Aix en Provence, Théâtre Durance, Rencontres Cinématographiques de Digne les Bains, inspection académique).

**Communication :**

- Gestion, conception, rédaction et suivi de la politique de communication de l'établissement (newsletters, site internet, réseaux sociaux, flyers/programmes, dossier de presse etc.)

**Profil demandé :**

Diplômes requis :

Être diplômé d'une école supérieure des Beaux Arts et détenteur d'un DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) Bac+5 ou d'un doctorat en histoire de l'art ou en arts plastiques ou équivalent.

Posséder une expérience dans la direction et la gestion ou dans la direction des études d'un établissement public d'enseignement artistique spécialisé dans le domaine des arts plastiques et des arts visuels (écoles d'art municipales, intercommunales ou régionales ou équivalent) ou/et une expérience d'enseignement au sein de ces mêmes établissements ou encore une expérience dans la direction de centres d'art ou équivalent.

Posséder des compétences administratives, organisationnelles, rédactionnelles, artistiques, pédagogiques, théoriques et des compétences de coordination et d'encadrement d'équipe.

Permis B exigé

**Savoir :**

- Avoir une bonne connaissance du milieu de l'art contemporain et du fonctionnement des écoles d'art supérieures
- Posséder une bonne culture générale dans le champ des arts plastiques et des arts visuels
- Suivre l'actualité artistique dans le domaine de l'art contemporain
- Connaitre les enjeux techniques, formels, conceptuels et théoriques liés aux enseignements des différentes disciplines propres aux arts plastiques et aux arts visuels
- Aptitudes d'animations auprès des publics
- Aptitudes relationnelles pour fédérer les acteurs autour d'un projet
- Capacité à initier, construire et assurer les suivis de projets de longue durée
- Aptitudes managériales (encadrement et motivation d'équipe, conduite de réunion, gestion des conflits accompagnement au changement)
- Posséder des compétences rédactionnelles, administratives et une expérience de coordinateur
- Connaissances des règles des marchés publics et des finances locales
- Connaissances des règles de sécurité et d'hygiène des ERP

**Savoir Faire :**

- Politiques publiques locales
- Fondement de l'action publique
- Processus de décisions
- Environnement territorial, enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques
- Méthode d'analyse et de diagnostic
- Connaissance des réglementations dans les domaines de compétences
- Connaissance du statut de la fonction publique

**Savoir Être :**

- Être sérieux, investie autonome, organisé et disponible
- Sens de l'initiative
- Sens aigu de la négociation
- Capacité d'écoute d'analyse et de synthèse
- Capacités à communiquer et à mobiliser

- Force de proposition
- Être communicant, social, aimer le travail en équipe

**Contact et informations complémentaires :** Véronique Chaix - Ressources humaines

**Pièces à fournir :** Photocopie des Diplômes, CV, Lettre de candidature, Pré projet d'établissement (projet de développement structurel du service qui tient compte des spécificités de l'établissement et de ses missions et des spécificités du territoire) (cinq pages maximum)

**Adresse :** Communauté Provence-Alpes-Agglomération, 4 rue Klein 04000 Digne les Bains

**Courriel :** [veronique.chaix@provencealpesagglo.fr](mailto:veronique.chaix@provencealpesagglo.fr)

**Courriel :**

**Téléphone :** 04 92 32 05 05

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.